

Recommandation

BOP - MCJ - Traitement du matériel lors de cas connu ou suspect

Dernière mise à jour

03/05/2017

Etablissements concernés

Hôpitaux FHV, Cliniques, CTR (Toutes spécialités,
Bloc opératoire, Endoscopie, Stérilisation)

Avant l'intervention

-  Utilisation de matériel à usage unique exclusivement si le patient est connu pour une MCJ
-  Un minimum d'instruments réutilisables et seulement si le patient présente une suspicion de MCJ
-  Conteneur à déchets cytostatiques
-  Incinération des déchets cliniques
-  Produit désinfectant détergent pour la pré-désinfection des instruments

Traitement du matériel chez patient connu pour MCJ

Patient avec diagnostic clinique de MCJ

confirmé par le neurologue

Après l'intervention

> Elimination dans container à déchets cytostatiques (incinération)

Traitement du matériel chez patient avec suspicion de MCJ

Patient asymptomatique mais avec risque

potentiel de MCJ

Après l'intervention, mise en quarantaine en suivant les points ci-dessous

- ① Pré-désinfecter le matériel avec un produit exempt d'aldéhydes dans un bac de trempage à usage unique pendant 1 heure.
- ② Evacuer la solution de pré-désinfection dans le vidoir en évitant toutes éclaboussures et avec la protection adéquate ; surblouse, gants, masque et lunettes ou masque à visière.
- ③ Remplir le bac avec de l'eau du robinet en évitant toute projection et immerger les instruments complètement puis procéder au rinçage.
- ④ Evacuer l'eau de rinçage dans le vidoir en évitant toute projection et avec la protection adéquate ; surblouse, gants, masque et lunettes ou masque à visière.
- ⑤ Lister les instruments
- ⑥ Placer les instruments dans un panier à usage unique et laisser sécher à l'air.
- ⑦ Après séchage complet, placer les instruments dans un récipient en plastique rigide muni d'un couvercle avec fermeture hermétique sécurisée et scellée à l'aide d'un ruban adhésif isolant en contrôlant au préalable à l'aide de la liste que tous les instruments s'y trouvent.
- ⑧ Placer le récipient dans le conteneur à déchets cytostatiques et stocker ce dernier accompagné de la liste des instruments comme suit:

Coller une étiquette sur le conteneur avec les mentions suivantes :

- ① Nom, prénom, date de naissance du patient
- ② Date d'intervention
- ③ Type d'intervention
- ④ Liste des instruments dans le conteneur
- ⑤ Nom de la personne responsable (ex. inf. instrumentiste)

Placer le conteneur dans un lieu réservé au stockage du matériel en quarantaine, de façon à ce qu'il soit toujours disponible et en veillant à ce qu'une utilisation des

instruments par erreur soit impossible

MCJ confirmée chez le patient



Procéder à l'évacuation du conteneur sans l'ouvrir en suivant la filière des déchets cytostatiques (incinération)

MCJ non confirmé chez le patient



La décision de réutiliser les instruments doit être enregistrée par écrit
Informer la(e) responsable de la stérilisation centrale avant que les instruments
sont acheminés



Procéder au traitement habituel après comparaison du matériel listé sur la fiche
avec le matériel contenu dans le récipient